



# NOTRE CHARTE DEVELOPPEMENT DURABLE

*La société A.N.E.R a été créée en 1938 par quelques hommes qui ont choisi, dès ce moment, de placer l'humain au centre de l'organisation. C'est pourquoi, ils ont opté pour le statut de société coopérative ouvrière de production : pour que chacun soit à l'intérieur de la structure, associé à son développement et que cette idée perdure dans le temps.*

Aujourd'hui, continuer cette œuvre commune ne peut se réaliser qu'en adoptant un modèle économique et social intégrant une véritable démarche de développement durable.

Aussi, nous nous engageons à exercer notre activité en essayant de préserver l'avenir de notre environnement et de renforcer notre dimension sociale.

Dans ce cadre, nous mettons en œuvre des méthodes et pratiques :

- **Respectant l'environnement dans le choix de nos outils, produits et partenaires.**

Nous nous attachons à réduire notre empreinte environnementale dans le cadre de nos activités quotidiennes et nous sensibilisons nos collaborateurs au développement durable.

Nous proposons systématiquement à nos clients les solutions éco-responsables à notre disposition pour le choix de produits, méthodes et outils de travail.

- **Intégrant notre responsabilité sociale dans la gestion de nos ressources humaines.**

Nous nous attachons à accueillir nos collaborateurs dans toute leur diversité : intégration des travailleurs handicapés, parité homme-femme, maintien des seniors dans l'emploi, insertion des publics éloignés de l'emploi.

Nous sommes à l'écoute de nos collaborateurs et nous les accompagnons dans le développement de leurs compétences.

Nos salariés sont parties prenantes du projet d'entreprise et bénéficient de nos résultats, de part notre statut de SCOP.

LA DIRECTION